



Pour une deuxième langue nationale à l'école primaire – pour une Suisse diverse et unie

Résolution de la CSEC-E et de la CSEC-N, soumise à l'examen du Conseil de parti extraordinaire du 3 octobre 2025

La Suisse vit de sa diversité. Quatre langues nationales, des espaces culturels divers et un fondement démocratique commun – tel est notre pays. Cette diversité, nous voulons et devons la cultiver et la renforcer. En tant que socialistes, nous nous engageons pour une société ouverte, solidaire et juste. Cela passe aussi par une politique éducative qui favorise la cohésion du pays et donne à tous les enfants les mêmes chances de s'épanouir sur les plans linguistique, social et culturel.

Le PS s'engage résolument pour l'**introduction et la promotion d'une deuxième langue nationale dès l'école primaire.**

1. **Renforcement de la cohésion nationale**

La Suisse est portée par des régions linguistiques et culturelles diverses. Lorsque les enfants apprennent et vivent une deuxième langue nationale dès leur plus jeune âge, nous créons des ponts entre les communautés linguistiques. Cela renforce la cohésion, la compréhension mutuelle et l'identification avec la Suisse quadrilingue.

2. **Renforcer la motivation des enfants et des jeunes à apprendre**

La motivation à apprendre des enfants et des jeunes devrait être au centre de l'apprentissage des langues étrangères. Pour que l'enseignement de la deuxième langue nationale soit plus efficace, il convient de le développer et de l'optimiser, en adaptant si nécessaire les objectifs et les conditions-cadres. Ces ajustements devraient être guidés par les connaissances scientifiques actuelles.

3. **Parler et vivre la langue**

L'art. 70 al 3 de la Constitution fédérale stipule que « *La Confédération et les cantons encouragent la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques.* » [sic] Les activités d'échange complètent l'apprentissage des langues à l'école et permettent de faire l'expérience de la langue. Elles sont importantes pour la compréhension entre les différents espaces culturels et linguistiques.

4. **Respect des langues nationales et des minorités**

L'apprentissage des langues dès l'école primaire permet de renforcer l'identité multilingue de la Suisse et de promouvoir une valorisation égale de toutes les langues nationales. L'introduction d'une langue nationale est aussi un signe de respect. Apprendre le français en Suisse alémanique, c'est manifester autant de solidarité avec la Suisse romande que l'inverse. Cultiver les langues nationales est une tâche commune.

5. **Multilinguisme vécu**

Les langues nationales font partie intégrante de la Suisse. L'enseignement d'une langue nationale à l'école primaire garantit que la Suisse reste plus qu'un « simple » site économique mondialisé. Les langues véhiculent des aspects culturels et sont une valeur centrale et une expression de notre diversité culturelle.

6. **Constitution et harmonisation de la politique éducative**

Au niveau constitutionnel, il existe un mandat d'harmonisation (art. 62. al. 4 Cst.) et une promotion des langues (art. 70 Cst.). Au niveau intercantonal, le concordat HarmoS s'applique avec des paramètres contraignants pour les cantons adhérents. La loi fédérale sur les langues de 2007 (« Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques » (LLC)) établit en outre une base légale fédérale.

Le PS demande ceci :

- L'enseignement obligatoire d'au moins une deuxième langue nationale pendant la scolarité primaire dans tous les cantons.
- Une meilleure formation initiale et continue des enseignant-es dans les langues nationales.
- De bonnes conditions-cadres qui rendent possible un enseignement réussi et qui basent sur les dernières connaissances issues de la recherche et de la pratique.
- Davantage de programmes d'échange entre les régions linguistiques pour les enfants, les jeunes et les jeunes adultes (tous les niveaux d'enseignement) ainsi que pour les futur-es enseignant-es.

La Suisse a besoin non pas de moins, mais de plus de communication et de compréhension entre ses différentes langues nationales. Le multilinguisme est une valeur centrale pour la Suisse et une expression de sa diversité culturelle. En tant que socialistes, nous nous engageons pour une école qui rassemble ou/et rapproche. L'enseignement d'une deuxième langue nationale (français, allemand, italien ou romanche) à l'école primaire est un pas décisif sur cette voie – pour plus de cohésion, pour (mieux) se connaître et apprécier notre diversité culturelle et pour un vivre-ensemble démocratique.